

Envoyé en préfecture le 19/10/2015
Reçu en préfecture le 19/10/2015
ID : 003-240300657-20151008-20151008_001-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS D'HURIEL**

6 rue des Calaubys - 03380 HURIEL

Réunion du 8 octobre 2015

L'an deux mille quinze, le huit octobre à dix-huit heures, à la Salle des fêtes de Viplaix, les membres de la Communauté de Communes du Pays d'Huriel se sont réunis sous la présidence de Monsieur Michel TABUTIN

Date de convocation : 1^{er} octobre 2015

Délégués en exercice : 31

Délégués présents : 25

Etaient présents : Mesdames et Messieurs : COULANJON J., DEVAUX L., MARTIN P., LECHER P., AUGIAT J.C., TABUTIN M., LECLERC C., JANNOT C., ABRANOWITCH S., PICARELLI V., VENUAT J., CHABROL J.E., GALLEAZZI J., LHOPIEAU A., MARTIN J.P., DESAGES H., MERVAUX M.P., DUBREUIL J.C., NOWAK P., PHILIPPON A., LAMY R., BEAUFILS W., PETIT E., DUMONTET J.M., VINCENT G.

Délégués excusés : Messieurs DUBREUIL A., (pouvoir à JC. AUGIAT), BRODIN G., DAUGERON D. (pouvoir à C. JANNOT), PENAUD J.P (pouvoir à J. VENUAT), VALLET F. (pouvoir à JP. MARTIN), DUMONTET B., NURY S.

Gîte handicap Chazemais

Le Président explique que la Commission d'Appel d'Offres s'est réuni pour examiner les offres reçues dans le cadre de la consultation pour la construction du gîte handicap de Chazemais. Elle propose au Conseil Communautaire de retenir les offres suivantes qui ont fait l'objet d'un examen sur le plan technique et financier.

Le Conseil Communautaire, après en avoir débattu, décide à l'unanimité de retenir les offres des entreprises qui suivent :

<u>Lot 1</u> :	Gros œuvre	Entreprise VIEIRA	130 840,82 € HT
<u>Lot 2</u> :	Charpente métallique	CMB	22 343,80 € HT
<u>Lot 3</u> :	Couverture	SARL TOUSSAINT	16 485,15 € HT
<u>Lot 3 bis</u> :	Etanchéité	SARL TOUSSAINT	17 461,01 € HT
<u>Lot 4</u> :	Menuiserie aluminium – vitrerie	Miroiterie de La Loue	9 741,35 € HT
<u>Lot 5</u> :	Menuiseries intérieures	Entreprise ADAM	47 313,40 € HT
<u>Lot 6</u> :	Plâtrerie – peinture	Entreprise GIRAUD	66 377,44 € HT
<u>Lot 7</u> :	Carrelage	SARL ZANELLI	12 957,41 € HT
<u>Lot 8</u> :	Sols souples	SOGEB MAZET	17 589,12 € HT
<u>Lot 9</u> :	Chauffage	SA DUMAS GIRY	84 990,11 € HT
<u>Lot 10</u> :	Electricité	CT Elec	38 254,37 € HT
<u>Lot 11</u> :	VRD	Société COLAS	69 929,95 € HT

✓ donne tous pouvoirs au Président pour la mise en place de cette décision

Pour copie conforme,

Huriel, le 13 octobre 2015

Le Président

Michel TABUTIN

